

PROGRAMME FEDER/FTJ Wallonie 2021-2027

RÉSUMÉ CITOYEN 2025 L'Europe continue à faire bouger la Wallonie



PROGRAMME FEDER/FTJ Wallonie 2021-2027

Résumé citoyen 2025

L'Europe continue à faire bouger la Wallonie

Ce deuxième numéro du résumé citoyen, dédié à la programmation 2021-2027, vous propose un tour d'horizon des initiatives qui dynamisent notre région. À travers ces quelques pages, nous vous invitons à découvrir comment le FEDER et le FTJ se traduisent concrètement sur le terrain.

Le FEDER : un levier pour la cohésion et l'innovation régionale

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) constitue un instrument important de la politique de cohésion de l'Union européenne, dont la mission première est de renforcer le développement économique des États membres et de résorber les déséquilibres entre les différentes régions d'Europe en privilégiant notamment un modèle de développement durable. Pour répondre à des défis majeurs, ce fonds soutient des projets concrets visant à bâtir une Europe plus intelligente, compétitive, verte, connectée, sociale et proche des citoyens et orientée vers une transition juste. Dans cette optique, le FEDER intervient sur des fronts multiples : il finance aussi bien la création d'infrastructures modernes d'ampleur que la rénovation énergétique des bâtiments, les activités de recherche,

l'achat d'équipements de pointe, le développement territorial ou encore le soutien des entreprises.

Le FTJ : un soutien stratégique vers la neutralité climatique

Le Fonds pour une Transition Juste (FTJ) accompagne les territoires qui font face à des défis sociaux, économiques et environnementaux profonds dans le cadre de l'objectif de neutralité carbone fixé à l'horizon 2050. Sa vocation est d'atténuer les impacts financiers et sociaux de cette mutation en favorisant la diversification et la reconversion économique. Le FTJ soutient ainsi des domaines essentiels tels que l'investissement productif au sein des PME, la recherche, l'innovation, la création d'écosystèmes dédiés aux nouveaux métiers et la transformation des installations industrielles à forte empreinte carbone. Ce fonds s'adresse aussi bien aux initiatives portées par les pouvoirs publics qu'aux dispositifs d'aide destinés au secteur privé.



Pour suivre les progrès des projets et recevoir plus d'informations sur le FEDER et le FTJ, nous vous invitons à vous rendre sur notre site [WalEurope](https://www.wal-europe.be)¹ et à vous inscrire à notre [newsletter](#)².

¹ europe.wallonie.be

² europe.wallonie.be/home/inscription-a-la-newsletter.html

Mise en œuvre concrète de notre programme

Au niveau régional, les ambitions européennes se traduisent concrètement à travers **six priorités**, qui visent à transformer durablement le visage de notre territoire :

- **Priorité 1** : Une Wallonie plus intelligente et compétitive.
- **Priorité 2** : Une Wallonie plus verte.
- **Priorité 3** : Une Wallonie plus connectée par l'amélioration de la mobilité des personnes.
- **Priorité 4** : Une Wallonie plus sociale.
- **Priorité 5** : Une Wallonie plus proche du citoyen.
- **Priorité 6** : Une Wallonie orientée vers une transition juste.

En ce qui concerne le FEDER, les provinces wallonnes sont réparties selon des catégories européennes spécifiques : le Hainaut, Namur et Liège sont considérés comme des zones « en transition », le Brabant wallon est classé en zone « plus développée », tandis que le Luxembourg figure en zone « moins développée ». Au total, ce sont 1,488 milliard € qui sont investis en Wallonie, dont près de 600 millions € sont financés par l'Union européenne. Cet investissement massif permet d'améliorer directement le quotidien des habitants tout en renforçant la solidarité entre les régions européennes.

De son côté, le FTJ cible spécifiquement les arrondissements de Charleroi, Mons et Tournai, avec une enveloppe de 456 millions € (incluant une participation européenne d'environ 183 millions €).

La sélection des initiatives s'opère selon deux méthodes : les projets portés par des acteurs publics sont choisis via des appels à projets, tandis que les soutiens aux entreprises sont octroyés au fil de l'eau.

Le dynamisme de cette programmation s'est confirmé dès le 11 mars 2022 avec le lancement du premier appel public auquel plus de 1 400 participants ont répondu. Cette session a abouti au dépôt de plus de 750 projets pour un montant global de 1,7 milliard €. Concernant le FTJ, l'appel lancé le 19 juillet 2023 a permis de recueillir 73 propositions représentant plus de 260 millions €. Après analyse, le Gouvernement wallon a finalement retenu 374 projets pour le FEDER et 62 pour le FTJ.

Comme chaque année, nous partageons avec vous les progrès de ce programme qui soutient activement la croissance wallonne. Ce deuxième numéro met en lumière une sélection de projets emblématiques pour chacune des six priorités. Bien que beaucoup d'autres dossiers soient déjà en cours de réalisation, leur grand nombre ne permet pas de tous les citer ici. Nous vous invitons donc à parcourir cette brochure pour découvrir un aperçu inspirant de ce que la programmation FEDER/FTJ construit aujourd'hui pour demain.

PRIORITÉ 1 – UNE WALLONIE PLUS INTELLIGENTE ET COMPÉTITIVE

Pour une transformation économique intelligente orientée vers l'innovation et le numérique

Pour une Wallonie plus intelligente et compétitive, il est utile de renforcer notamment la recherche et l'innovation. La Wallonie et l'Europe soutiennent les universités, les hautes écoles et les centres de recherche afin de développer leurs capacités, d'encourager les collaborations avec les entreprises et de valoriser les résultats issus de la recherche. Les projets s'inscrivent dans les domaines prioritaires de la stratégie de spécialisation intelligente (S3) et sont cohérents avec les stratégies régionales comme Digital Wallonia, Circular Wallonia ou encore le PACE 2030.

Tout d'abord, il s'agit d'inciter les entreprises à mettre en place ou à poursuivre des programmes de recherche industrielle ou de développement expérimental en vue de développer des procédés, produits et services nouveaux, en leur proposant un soutien financier.

De plus, la Wallonie et l'Europe soutiennent les PME afin d'accélérer leur transformation numérique. Un dispositif de soutien aux projets de digitalisation des entreprises est mis en place afin de couvrir les activités de recherche liées aux investissements nécessaires à l'acquisition, à l'intégration et à la sécurisation des technologies numériques. L'aide à la recherche pour la transformation numérique et la digitalisation des entreprises, tout comme l'outil de financement, se concentre sur les technologies avancées identifiées comme prioritaires par la stratégie wallonne de spécialisation intelligente (S3) ainsi que sur les outils numériques visant à accélérer la transformation numérique des entreprises wallonnes, notamment vers l'industrie 4.0.

Ayant pour objectif d'améliorer la compétitivité et le taux d'emploi, les PME et les toutes petites entreprises bénéficient d'aides directes (par exemple une prime de base). La création d'emplois est un critère important de ce dispositif tout en tenant compte des investissements notamment « responsables et durables ».

Grâce au FEDER, des outils financiers sont mis à disposition pour les toutes petites et moyennes entreprises afin de renforcer leur croissance. Ces derniers consistent, par exemple, en un outil de microfinance offrant des micro-prêts et petits prêts en complément de financements privés, un outil de capital à risque destiné à soutenir l'innovation, l'amorçage et la commercialisation.

Une autre dimension pour renforcer la compétitivité de la Wallonie concerne l'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux, des petites et moyennes entreprises. Il s'agit de proposer des services adaptés aux enjeux de développement et de transition des entreprises. Wallonie Entreprendre assure la coordination des opérateurs de première ligne, y compris au sein de lieux ressources comme les néo hubs ou les fab labs.

Enfin, moderniser et rééquiper les sites et zones d'activités économiques est essentiel pour la Wallonie. En effet, il est important d'adapter les infrastructures aux besoins actuels des entreprises et de soutenir la reconversion de certains sites. Tout ceci contribue ainsi à renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire wallon.

OBJECTIFS d'ici 2029

- Près de 130 demandes de brevets attendus
- Plus de 26 spin-off créées grâce à la valorisation économique des résultats de la recherche
- 178 emplois dans la recherche créés dans les entités soutenues
- 1248 entreprises soutenues grâce aux subventions ou aux instruments financiers

Accompagnement de ARK, l'innovation qui respire pour la planète

La mesure 6 « Accompagnement des entreprises et des porteurs de projets entrepreneuriaux » se concentre sur la création, la croissance, l'innovation, la productivité et la compétitivité des PME. Vous trouverez deux exemples de résultats concrets suite à l'accompagnement d'entrepreneurs par des opérateurs économiques tels que ICE Louvain (structure accompagnant des projets entrepreneuriaux en Brabant Wallon) et IDEA (agence de développement regroupant 27 communes du Cœur du Hainaut), tous deux soutenus par le FEDER et la Wallonie.

ARK, une start-up basée à Louvain-la-Neuve, est un exemple de projet innovant qui a pour objectif de réduire la pollution émise par les usines. Concrètement, la technologie développée permet de capturer le CO₂ présent dans les fumées avant qu'elles ne soient relâchées dans l'air. Résultat : l'usine continue de fonctionner, mais l'impact sur l'environnement est beaucoup plus faible, permettant ainsi d'éviter certaines taxes.

ARK souhaite lancer sa technologie sur le marché dès 2027 avec une première unité de taille industrielle. Elle prévoit également de construire une usine en 2030 pour pouvoir produire ses équipements à grande échelle.

Dans un contexte où les industries doivent réduire rapidement leurs émissions pour faire face au changement climatique et à l'augmentation du prix du carbone (Emission Trading System), ARK apporte une solution locale, concrète et prometteuse à un enjeu mondial.

Ce projet n'aurait pas pu être concrétisé sans l'accompagnement d'ICE à Louvain-la-Neuve dans le cadre de projet cofinancé. ICE Louvain est dédié à la création et au développement d'entreprises en Brabant wallon. C'est au sein de cet écosystème que les fondateurs de ARK ont pu bénéficier d'un diagnostic complet, ainsi que d'un suivi personnalisé pour un projet à fortes composantes scientifiques, techniques et technologiques.

Les entrepreneurs ont été guidés dans un environnement de l'innovation souvent complexe. L'équipe leur a apporté un encadrement agile et intensif, tout en mobilisant son réseau – y compris à l'international – pour les aider à identifier des partenaires et à avancer dans leur recherche de financements.

ICE Louvain a également permis aux fondateurs de mieux comprendre les enjeux du monde entrepreneurial et les étapes nécessaires à la création d'une entreprise technologique. Agissant comme un véritable catalyseur, cet opérateur a contribué au développement de ARK Capture Solutions qui compte aujourd'hui 10 personnes et se crée une place sur le marché.



Pour mener à bien ses activités d'accompagnement économique soutenues en matière d'innovation technologique dans le cadre de son projet financé par le FEDER et la Wallonie, ICE Louvain bénéficie d'une subvention de **223 057,80 € (FEDER : 89 223,12 € ; Wallonie : 133 834,68 €)**.



WINEVIZER, une app pour explorer le vin autrement

L'entreprise Winevizer est une jeune entreprise, lancée grâce au soutien d'IDEA au sein du CLICK à Mons, qui est une plateforme d'accompagnement aux projets entrepreneuriaux.

Partant du constat que la carte des vins en restaurant est souvent peu compréhensible et facile d'usage, cette entreprise vise à offrir aux clients des recommandations quant à leur choix de vins. En effet, cet entrepreneur conçoit une solution numérique (Software as a Service) qui est multilingue, intuitive et sans téléchargement, permettant de digitaliser les cartes des vins et boissons, de proposer des recommandations personnalisées et de faciliter le travail du personnel en salle.

Dans le cadre d'un diagnostic stratégique individuel, Winevizer a été accompagné par CLICK Hub by IDEA, dont l'objectif, dans le cadre du FEDER, est de catalyser et de tester les idées afin de faire émerger des projets entrepreneuriaux à haut potentiel. Cet accompagnement couvre l'ensemble des axes de développement de l'entreprise, à savoir la clarification de la proposition de valeur, la formalisation du business model (dont un abonnement annuel pour les établissements Horeca complété par une valorisation de la base de données), l'identification des segments prioritaires et l'analyse des facteurs critiques de succès. Durant l'accompagnement, d'autres aspects tels que les questions de déploiement international, de gouvernance, de propriété intellectuelle, de stratégie de communication et de seuil de rentabilité ont été abordés.

En parallèle, son fondateur participe à des modules collectifs et des ateliers pratiques organisés au sein de l'écosystème du CLICK, ciblés sur la préparation au pitch, sur le renforcement de la clarté de son positionnement et de sa crédibilité entrepreneuriale, les difficultés rencontrées (rassurer un secteur Horeca traditionnel, parfois éloigné du digital, et structurer l'ouverture vers la grande distribution).

Dans cette dynamique, Winevizer a pris part au Mind & Market Mons 2024, organisé collectivement par IDEA et UMONS au sein du CLICK, où un test d'usage grandeur nature était organisé dans la Test Arena. Cette confrontation directe au public constitue une étape clé dans la maturation du produit. La validation marché se construit ainsi progressivement. Ensuite, récompensé par le Prix Business des Inno Pépites Awards by le CLICK en 2025, Winevizer illustre concrètement l'impact d'un accompagnement structuré favorisant l'innovation, la validation par le marché et la professionnalisation entrepreneuriale.



Pour mener à bien ses activités d'accompagnement économique dans ces lieux dédiés à l'expérimentation des idées soutenues dans le cadre de son projet financé par le FEDER et la Wallonie, le « CLICK Hub by IDEA » à Mons bénéficie d'une subvention de **565 534,08 € (FEDER : 226 213,63€; Wallonie : 339 320,45 €)**.



PRIORITÉ 2 – UNE WALLONIE PLUS VERTE

Pour une transition énergétique plus verte et pour un soutien à l'économie circulaire.

Cette deuxième priorité vise entre autres la rénovation énergétique de bâtiments publics. Ces derniers consomment beaucoup d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude, l'éclairage et la climatisation, ce qui entraîne des émissions importantes de gaz à effet de serre.

La transition énergétique constitue l'un des grands défis d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi la Wallonie et l'Europe continuent à investir dans cette optique.

Une Wallonie plus verte signifie aussi une Région qui renforce son économie circulaire offrant de réelles opportunités aux entreprises. Six secteurs clés sont au cœur de la stratégie « Circular Wallonia »

— construction, alimentation, plastiques, batteries et métallurgie, eau et textiles — grâce à trois leviers au sein du programme : construire et aménager des infrastructures, mobiliser des outils financiers pour les PME et proposer un accompagnement ciblé pour les projets entrepreneuriaux. L'Europe et la Wallonie soutiennent aussi l'économie circulaire via la gestion des déchets ménagers et industriels et via la promotion de l'utilisation de matières recyclées en tant que matières premières.

Enfin, rendre la Wallonie plus durable, c'est transformer les friches industrielles et urbaines en nouveaux espaces d'activités. Cette démarche stimule le développement économique et territorial tout en contribuant à renforcer la biodiversité.



OBJECTIFS d'ici 2029

- Plus de 272.000 m² de bâtiments publics dont la performance énergétique a été améliorée
- Augmentation de près de 43.000 tonnes par an des capacités de recyclage des déchets
- 260 hectares de sols réhabilités utilisés pour le développement économique et territorial

La Buissonnière, tournée vers plus de durabilité

La mesure 11 « Soutien des entreprises vers l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources » permet d'accompagner des entreprises en vue de leur utilisation optimale et durable des ressources et leur efficacité énergétique. Réduire l'empreinte carbone est un enjeu qui prend de l'importance dans les entreprises en Wallonie, en tenant compte de la réduction des coûts d'exploitation et en améliorant leur indépendance et leur résilience.



© Buissonnière

L'entreprise Buissonnière, fournisseur officiel de la Cour de Belgique, est la référence pour l'habillement des familles depuis 1985. Dans l'optique d'offrir une mode plus durable, Buissonnière a été accompagnée par Cap Innove - ID2GREEN. Cap Innove - ID2GREEN est un opérateur qui aide les entreprises de la province du Brabant wallon à adopter des pratiques écoresponsables et à transformer la durabilité en un véritable levier de croissance.

L'accompagnement consiste en un diagnostic et un suivi bas carbone auprès de l'entreprise concernée. Tout au long de

l'année, Cap Innove - ID2GREEN propose des conférences, des workshops afin de concrétiser cette dimension durable auprès des entreprises. En 2025, Cap Innove - ID2GREEN a eu l'opportunité de suivre l'entreprise Buissonnière.

Les actions suivantes lui ont permis d'intégrer une démarche plus verte : le monitoring des consommations, l'optimisation du système de chauffage dans l'entrepôt, la stratégie de relighting, l'éco-conception des vêtements afin de faciliter leur recyclage, l'organisation d'un « Repair Day », etc. Bref, autant d'actions soutenues par Cap Innove - ID2GREEN qui

ont permis à Buissonnière de se tourner vers le développement durable. Suite à ce suivi, la marque belge de vêtement Buissonnière va plus loin en allant chercher une labélisation internationale afin de garantir de bonnes pratiques en termes d'impact social, sociétal et environnemental. En parallèle de l'accompagnement qualitatif mené par Cap Innove - ID2GREEN, Buissonnière a également collaboré avec D-Carbonize (entreprise privée) afin de réaliser un bilan carbone quantitatif. La combinaison de ces deux approches permet de mettre en avant la complémentarité entre acteurs publics et acteurs privés.



Pour mener à bien ses activités de soutien des entreprises vers l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources, dans le cadre de son projet financé par le FEDER et la Wallonie, Cap Innove - ID2GREEN bénéficie d'une subvention de **225 725,77 € (FEDER : 90 290,31 €; Wallonie : 135 435,46 €)**.

PRIORITÉ 3 : UNE WALLONIE PLUS CONNECTÉE PAR L'AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ DES PERSONNES

Pour une mobilité locale et régionale durable

En Wallonie, la mobilité représente aujourd'hui un défi majeur. Notre région reste fortement dépendante de la voiture, un mode de transport qui consomme beaucoup d'énergie et constitue la principale source d'émissions de CO₂. Pour relever ces enjeux environnementaux et économiques, il est essentiel de proposer des alternatives attractives qui offrent à chacun de nouvelles façons de se déplacer et qui limitent l'autosolisme.

C'est dans cet esprit que s'inscrit cette priorité du programme FEDER 2021-2027 : encourager le transfert modal, la multimodalité et l'intermodalité afin de faciliter, pour chaque déplacement, le choix d'une solution plus durable et mieux adaptée.

Une liaison cyclo-piétonne à Arlon : une nouvelle étape pour la mobilité douce

Et si se déplacer à Arlon devenait plus simple, plus agréable et plus vert ?

Ce projet ouvre la voie à un parcours sécurisé reliant le parc d'activités économiques de Schoppach, le parc de l'Hydrion et le centre-ville. Une promenade agréable pour les piétons, un trajet serein pour les cyclistes, ce nouvel aménagement offrira un parcours confortable et sécurisé pour chaque adepte de la mobilité douce. Une véritable invitation à redécouvrir la ville... à pied ou à vélo.

Cette nouvelle liaison renforcera les liens entre les quartiers et les pôles majeurs d'Arlon. Elle offrira notamment un accès plus direct entre le centre-ville (Place Léopold et le palais provincial) et la zone d'activités de Schoppach, où se situent entre autres les bureaux partagés d'IDELUX. Ce tronçon s'inscrit dans un projet plus vaste porté par la Commune, destiné à améliorer durablement les déplacements et les connexions au sein de la ville.

Concrètement, le soutien apporté par le FEDER porte sur la création de deux nouvelles passerelles ainsi que des aménagements destinés à stabiliser ces structures et préparer les futurs cheminements. Le tout a été imaginé dans un esprit de mobilité douce, avec une attention particulière portée à l'intégration dans le paysage et au respect du cadre de vie.



OBJECTIFS d'ici 2029

- 18 infrastructures pour carburants alternatifs (points de recharge ou de ravitaillement)
- Plus de 28 km de pistes cyclables
- 19 connexions intermodales nouvelles ou modernisées

Pour mener à bien ce projet de liaison cyclo-piétonne, la Ville d'Arlon bénéficie, grâce au soutien du FEDER et de la Wallonie, d'une subvention de **520 668 € (FEDER : 231 408 € ; Wallonie : 289 260 €)**





© Atelier Paysage



© Atelier Paysage

PRIORITÉ 4 : UNE WALLONIE PLUS SOCIALE

Pour un accès de qualité grâce à des infrastructures et des équipements de pointe pour la formation professionnelle et l'enseignement supérieur et universitaire

Les besoins en formation sont particulièrement marqués en Wallonie, tant dans les filières porteuses — tels que la biotechnologie, la manufacture avancée ou la transition écologique — que dans ceux à haute valeur sociétale comme l'énergie, la mobilité et l'économie circulaire. Pour y répondre, le programme FEDER/FTJ soutient, au moyen de la priorité 4, le renforcement des capacités d'innovation

des universités, des hautes écoles et des organismes de formation. Cette stratégie repose notamment sur des investissements dans des équipements modernes, visant à garantir la qualité et l'adéquation de l'offre d'apprentissage face à la demande, pour assurer l'excellence du marché de l'emploi.

FOCUS PROJET

Campus4U à Charleroi, rénovation et aménagement d'un bâtiment multidisciplinaire

Un vaste projet est en cours sur le site de l'ancien hôpital Notre Dame de Charleroi : la rénovation complète d'un bâtiment de 10.000 m² destiné à accueillir un pôle d'enseignement et de recherche unique en son genre. Ce bâtiment, partagé entre l'UCLouvain (3.000 m²) et la HELHa³ (7.000 m²), deviendra un véritable lieu d'échanges et de collaboration entre disciplines et acteurs de terrain.

Pensé comme un espace intersectoriel, il rassemblera dans un même lieu des équipes de recherche multidisciplinaires, des laboratoires de pointe, des auditoriums innovants et modulables, un lieu d'information et d'orientation, un learning center ainsi que de nouveaux environnements d'apprentissage adaptés aux besoins actuels et futurs.

Au-delà de l'infrastructure, ce projet porte une ambition forte : former et accompagner un maximum de jeunes, mais aussi d'adultes en reconversion, vers les métiers de demain et en pénurie. En réunissant étudiants, enseignants, chercheurs, professionnels et partenaires institutionnels, ce futur bâtiment favorisera une dynamique collective et multipartenariale.

En complément du Centre Universitaire Zénobe Gramme (soutenu par la programmation FEDER 2014-2020), ce projet d'infrastructures et d'équipements pour l'enseignement supérieur et la recherche multidisciplinaire agira comme un véritable moteur pour le territoire, au service du développement des talents et du renforcement de l'emploi dans la région. C'est toute une ville, à travers également la rénovation de la ville haute, du Square Hiernaux et des multiples liaisons entre ces quartiers, qui se voit transformée grâce au soutien du FEDER et de la Wallonie.



© UCLouvain

³ Université catholique de Louvain et Haute École Louvain en Hainaut



Pour mener à bien ce projet à Charleroi, la HELHa et l'UCLouvain bénéficient, grâce au soutien du FEDER et de la Wallonie, d'une subvention de **21 302 481,25 €** (FEDER : 8 520 992,50 € ; Wallonie : 12 781 488,75 €)



OBJECTIFS d'ici 2029

- 30 auditorios et laboratoires modernisés
- 1.920 utilisateurs des installations nouvelles ou modernisées pour l'enseignement

PRIORITÉ 5 : UNE WALLONIE PLUS PROCHE DU CITOYEN

Pour un développement urbain intégré et durable en faveur de la cohésion, de la transition environnementale, de la culture, du tourisme durable et la sécurité.

Cette priorité, contenant une mesure sur le développement urbain, entend se focaliser sur le renforcement de l'attractivité durable de la région, aussi bien pour les habitants, les utilisateurs que pour les entreprises. Les actions prendront la forme de projets, sélectionnés par les six entités infrarégionales⁴ et dotés d'un rayonnement territorial fort. Ces derniers soutiennent la réduction des gaz à effet de serre, l'aménagement des espaces publics, l'amélioration du cadre de vie des habitants, le renforcement de la nature en ville, le tourisme urbain, l'offre commerciale et économique locale, la mobilité, etc. idéalement dans une optique de « smart city ».

Les exemples de deux villes wallonnes montrent l'importance du soutien du FEDER et de la Wallonie dans la mesure 15 (Développement urbain) pour les rendre plus conviviales et plus attractives pour les citoyens.

⁴ Les 6 Entités infrarégionales (EIR) sont le Conseil de Développement de Wallonie Picarde, le Partenariat Stratégique Local « Cœur de Hainaut », Charleroi Métropole, RéseauLux pour la province du Luxembourg, le GRE-Liège, AXUD pour Namur et Sambreville

Espaces publics dans la zone de Fontainebleau à Sainte Marguerite, un nouveau quartier

La configuration physique du quartier Sainte Marguerite à Liège, traversé par un axe routier important et les nuisances qui en résultent, est peu attractive. Bien que des espaces verts soient présents à proximité du quartier, ils sont très peu accessibles aux riverains.

La ville de Liège se donne les moyens pour devenir une métropole wallonne durable, accessible et attractive. C'est pourquoi, l'Europe et la Wallonie soutiennent ce projet d'aménagement d'espaces publics dans la zone de Fontainebleau dans le quartier Sainte Marguerite. En effet, cette transformation permet d'améliorer la qualité des espaces publics, le cadre de vie des habitants, la convivialité et d'offrir une connexion aisée entre les différents secteurs du quartier.

Ce projet s'inscrit également dans l'accompagnement de l'arrivée, à l'horizon 2030, de la ligne BUSWAY B1 « La Transurbaine », comme axe de mobilité structurant qui rejoindra le centre-ville de Liège. Cette transformation du quartier Sainte Marguerite, présentant un potentiel de développement important à l'échelle locale avec de nouveaux logements et des fonctions commerciales, s'articule aussi avec le Plan de rénovation urbaine, le Plan Canopée et le Plan global de redéploiement d'espaces publics de la ville de Liège.

En 2025, la phase préalable aux travaux a consisté à des études relatives au projet et à la préparation de l'esquisse validée par les autorités et les citoyens (voir la photo ci-dessous). Il s'en suivra la demande de permis et les études du projet afin de pouvoir démarrer les travaux dans le courant de l'année 2027.



Pour mener à bien ce projet d'aménagement de l'espace public, la Ville de Liège bénéficie grâce au FEDER et à la Wallonie, d'un soutien de **10 032 316,88 € (FEDER : 4 458 807,50 € ; Wallonie : 5 573 509,38)**



© FUKURO.

FUKURO.

FOCUS PROJET

Namur, ville apaisée, végétalisée et conviviale

Namur se transforme pour offrir un centre-ville plus accueillant, durable et dynamique, de jour comme de nuit, au travers de trois projets. Cette métamorphose est désormais bien visible puisque les travaux des rues de Bruxelles, Golenvaux, de la Tour et Émile Cuvelier sont terminés, marquant une étape majeure dans l'extension du piétonnier. L'objectif est de réduire la place de la voiture pour redonner la priorité aux piétons et transformer les rues en véritables lieux de vie.

L'aménagement de deux quartiers de Namur (le quartier de la gare et le quartier historique) a également été prévu avec l'installation de mobilier urbain attractif. En effet, il s'agit d'assises ou de bancs intégrés aux aménagements, des supports vélos mais aussi des jeux et des œuvres d'art qui permettront de créer une nouvelle expérience urbaine et une meilleure appropriation des lieux par les habitants, les commerçants et l'ensemble des usagers. La végétation occupera également une place centrale grâce à des plantations en pleine terre qui embelliront le paysage tout en purifiant l'air et en apportant de la fraîcheur lors des périodes de chaleurs. Le long du parcours, des lattes en acier Corten délimitent les zones piétonnes en arborant des citations d'auteurs namurois, wallons et belges, célébrant ainsi l'identité culturelle de la capitale wallonne. Pour parfaire cette ambiance, le nouveau plan lumière de la ville de Namur visera à sublimer l'architecture, sécuriser les déplacements et mettre en valeur les lieux touristiques et commerçants dès la tombée de la nuit.

Ces trois projets ambitieux, réalisés grâce au soutien du FEDER et de la Wallonie, améliorent concrètement le quotidien des citoyens. En plus de favoriser la biodiversité, la nouvelle gestion des eaux de pluie permet de mieux limiter les risques d'inondation. En soutenant le commerce local et en offrant des espaces plus pratiques, cette modernisation fait de Namur une ville plus apaisée et conviviale, où le cadre de vie devient résolument plus qualitatif pour tous.



Pour mener à bien ces projets du portefeuille « Namur, ville apaisée, végétalisée et conviviale », la Ville de Namur bénéficie au global, grâce au soutien du FEDER et de la Wallonie, d'une subvention de **5 019 300 € (FEDER : 2 230 800 € ; Wallonie : 2 788 500 €)**



OBJECTIFS d'ici 2029

- 40 projets intégrés d'aménagement du territoire
- 2.136.884 habitants impactés par ces projets



PRIORITÉ 6 – UNE WALLONIE ORIENTÉE VERS LA TRANSITION JUSTE

Pour un avenir plus durable, plus moderne et plus compétitif pour les entreprises et les acteurs de l'innovation des arrondissements de Charleroi, Mons et Tournai

Cette priorité a pour objectif de permettre aux régions et aux personnes de faire face aux conséquences sociales, économiques, environnementales et en matière d'emploi, de la transition énergétique et climatique de l'Union européenne.

D'abord, un soutien est prévu pour aider les grandes entreprises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Cela signifie les accompagner dans l'adoption de technologies plus propres, dans l'amélioration de leur efficacité énergétique et dans la transformation de leurs modes de production.

Ensuite, un instrument financier est destiné aux petites et moyennes entreprises (PME). Il encourage leurs investissements productifs, qu'il s'agisse de moderniser leurs équipements, de diversifier leurs activités ou de se reconvertir pour mieux faire face aux changements économiques et climatiques.

Un autre volet important concerne la recherche et l'innovation. Deux types d'actions sont soutenus, l'achat d'équipements de pointe et le développement de projets de recherche.

La mesure 21 « Soutien au développement de projets de recherche » vise à favoriser les activités de recherche menées en partenariat avec les centres de recherche agréés, les universités, les hautes écoles, et les organismes de recherche, sur les arrondissements éligibles au FTJ, en finançant le personnel indispensable à celles-ci.

Les thématiques de recherche et l'expertise développées sont orientées dans l'un des trois domaines d'innovation de la stratégie régionale de spécialisation intelligente « S3 », à savoir les matériaux circulaires (écodesign, symbiose industrielle, réemploi, réparation et recyclage), les activités innovantes en lien avec l'Industrie 4.0 et les systèmes énergétiques et habitat durables.

Enfin, une mesure vise à renforcer la dynamique d'innovation sur le territoire en finançant des infrastructures et des équipements dédiés à la création d'écosystèmes innovants. L'objectif est de favoriser l'émergence de lieux où les entreprises, les chercheurs et les institutions peuvent collaborer, expérimenter et développer de nouvelles idées.

FOCUS PROJET

DUNE³S, pour une gestion durable du sable

Des chercheurs d'universités et de centres de recherche agréés, sous la houlette du Centre technologique international de la Terre et de la Pierre à Tournai, travaillent ensemble pour rendre la gestion du sable plus durable en Wallonie. En effet, le sable est une matière première minérale non renouvelable et qui est donc limitée en quantité.

Face à une consommation croissante et à un accès de plus en plus difficile, le sable naturel est une ressource stratégique pour les entreprises de la région (briqueterie, cimenterie, etc.). Un autre problème concerne une partie des sables qui s'accumule en carrière et qui n'est pas utilisée pour la construction, entre autres, dû à une teneur en fines particules. C'est pourquoi tous ces chercheurs collaborent pour valoriser ces gisements moins qualitatifs.

DUNE³S (Development and Upcycling of Natural and Non-Natural E-circular sands) est un ensemble de projets visant à investiguer et à valoriser des gisements de sables moins qualitatifs. Il prévoit, grâce à la mise en place de traitements appropriés, l'amélioration de la qualité des sables naturels afin de les rendre conformes pour des applications à plus haute valeur ajoutée (comme les bétons ultra-haute performance) et la transformation des sous-produits (sable de déconstruction, de fonderie par exemple) en matières secondaires alternatives (par exemple pour des bétons prêts à l'emploi et des bétons armés).

Grâce aux nouvelles technologies, ces chercheurs visent la digitalisation et la caractérisation en ligne des sables, c'est-à-dire connaître en temps réel la qualité et les caractéristiques d'un sable (au lieu de prélever et analyser un échantillon). Une autre mission de ces chercheurs est d'investiguer les filières de valorisation pour les particules de sable issues de ces traitements,

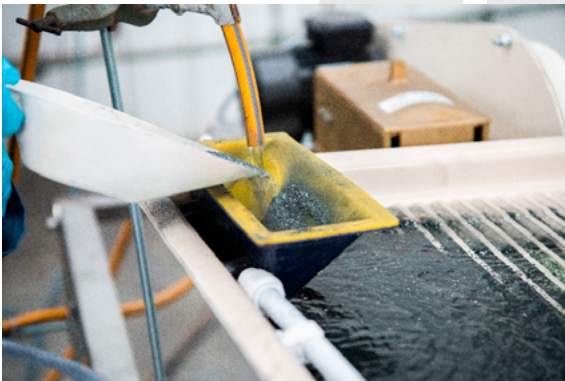
comme le secteur de la construction, l'industrie des plastiques et la verrerie. En fonction de leurs caractéristiques, les sables et les particules fines recyclés seront utilisées pour des usages simples (bétons prêts à l'emploi, bétons damés), ou plus complexes (pour l'impression 3D, la géothermie/géotechnique et les bétons ultra-haute performance). Une étude économique visant à identifier les besoins des secteurs industriels considérés sera également menée. Enfin, une étude psycho-socio-écologique permet d'anticiper les intentions comportementales vis-à-vis de la production, de la distribution et de l'utilisation de matières recyclées.

Pour mener à bien ces projets du portefeuille DUNE³S, les universités et les centres de recherche bénéficieront d'un soutien du FEDER et de la Wallonie, d'une subvention qui s'élève au global à **3 988 905,31€** (**FEDER : 1 834 942,39 € ; Wallonie : 2 153 962,92 €**)



OBJECTIFS d'ici 2029

- 28 entreprises coopérant avec des organismes de recherche
- 15 organismes de recherche participant à des projets de recherche communs



Conclusion

La programmation FEDER 2021 - 2027 continue de se développer. Un nouvel appel à projets, axé sur de nouvelles priorités, a été lancé en mars dernier. Celles-ci couvrent des domaines très variés : le renforcement des technologies stratégiques pour l'Europe (priorité 7), la défense (priorité 8), la résilience face aux enjeux liés à l'eau (priorité 9) ou encore l'accès à des logements abordables et durables (priorité 10).

La priorité 7 vise à faire de la Wallonie une région plus intelligente et plus compétitive dans les technologies stratégiques pour l'Europe. Concrètement, les mesures 23, 24 et 25 soutiennent l'achat d'équipements de pointe, le développement de projets de recherche et le renforcement des capacités de formation dans des domaines clés comme les biotechnologies, les technologies propres ou numériques. L'objectif : renforcer la capacité d'innovation, de recherche et le développement des compétences en Wallonie.

La priorité 8 s'intéresse à la recherche et l'innovation dans le domaine de la défense. Grâce à un soutien financier, elle encourage les entreprises à lancer ou à poursuivre des projets de recherche industrielle ou de développement expérimental. Ces initiatives doivent permettre de créer de nouveaux procédés, produits ou services, tout en étant structurantes pour l'ensemble du territoire wallon.

La priorité 9 se concentre sur la gestion durable et résiliente de l'eau. Elle vise à protéger les nappes souterraines et à améliorer la qualité de l'eau grâce à des techniques de dépollution performantes. Le but est de rendre les territoires plus résilients et de sécuriser l'approvisionnement en eau potable.

Enfin, la priorité 10 ambitionne de proposer des logements publics sains, économes en énergie et respectueux de l'environnement. Il s'agit d'offrir aux locataires un cadre de vie agréable, abordable, et de garantir des bâtiments durables, capables de conserver leur qualité dans le temps.



Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à visiter nos sites internet
et notre page Facebook !

Vous y trouverez des informations plus
détaillées, tant sur le programme que sur les
projets mis en œuvre.

EN MIEUX

www.enmieux.be

PAGE FACEBOOK

www.facebook.com/europe.wallonie



WALEUROPE

europe.wallonie.be avec la newsletter « Info-FEDER/FTJ »

EUROPEINBELGIUM

www.europeinbelgium.be/fr